



MIEUX CONSOMMER



© KROD/SIPA

RENTRÉE ÉTUDIANTE

Où s'inscrire en septembre ?

Echec aux examens, problème d'orientation ou simple paresse estivale, en septembre certains étudiants ne sont toujours pas inscrits dans le supérieur. Que les retardataires se rassurent : certains établissements n'ont pas achevé leurs inscriptions.



Si écoliers et lycéens ont déjà retrouvé les bancs de l'école, pour la majorité des étudiants le cap de la rentrée se fera dans quelques semaines. De quoi laisser le temps aux retardataires de trouver une formation supérieure. En effet, en septembre, de nombreux bacheliers et étudiants ne sont pas encore inscrits. Cependant, inutile de paniquer. Certains établissements accueillent encore les étudiants en septembre. La loi garantit – en théorie – à chaque bachelier un accès à l'université dans la filière de son choix. Néanmoins, pour les retardataires, le choix est restreint puisqu'il dépend des places vacantes. Pour s'ins-

3/4
des étudiants
choisissent
l'université

crire, il faut suivre la procédure dite d'admission complémentaire via le site www.admission-postbac.fr. Pour ceux qui envisagent de se

diriger vers une école, seuls les établissements privés n'ont pas encore clos leurs inscriptions.

LES RENDEZ-VOUS ÉTUDIANTS

Faute d'inscription, pour éviter de perdre une année, d'autres alternatives sont proposées aux étudiants. Le tout est de se renseigner au plus vite. Pour cela, deux salons consacrés à la rentrée étudiante ont ouvert leurs portes aujourd'hui, à Paris, avec pour objectif d'apporter des solutions aux retardataires, mais aussi aux jeunes dont l'orientation reste floue.

Salon Studyrama, jusqu'à demain, de 10h à 18h, espace Champerret, hall A, Paris 17^e.

Salon de la rentrée, demain et samedi, de 10h à 18h, parc des Expositions, porte de Versailles, Pavillon 81, Paris 15^e.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Envoyez-nous vos astuces, vos coups de cœur, vos coups de sang... sur les prochains thèmes que nous aborderons dans cette page, «Mieux consommer». Dites-nous tout sur conso@directsoir.net.

PROCHAINS THÈMES ABORDÉS :

- Bien choisir son stylo : feutre, bille ?
- Je me mets à la cuisine italienne.
- J'apprends à danser la samba.
- Bien choisir son netbook.
- Je fabrique mes bonbons.

ÉCOLES PRIVÉES

**Les clefs
pour bien choisir**

→ Si les écoles privées sont généralement les seules à accepter les retardataires de septembre, ne foncez pas tête baissée sur la première venue. Certains critères méritent d'être examinés :

Vérifier les labels

Il en existe quatre : la reconnaissance par l'Etat, la certification par la Commission nationale de certification professionnelle, le visa du diplôme par le ministère de l'Education nationale et le grade de master.

**Regarder la date
de création de l'école**

Sa longévité implique généralement qu'elle a fait ses preuves.

Le réseau des anciens

N'hésitez pas à consulter l'annuaire des anciens pour voir quels sont les débouchés professionnels qui vous attendent à la sortie.

**Examiner
le contenu de
la formation**

Qui sont les enseignants : professionnels, universitaires ?
Privilégiez les écoles qui multiplient les stages en entreprises.



© LYDIE/SIPA

TÉMOIGNAGES

→ **CLÉMENCE, 19 ANS**

«L'an dernier, j'étais totalement perdue. Je ne savais vraiment pas quelle orientation prendre et j'ai fini par me retrouver sans aucune inscription fin septembre. J'ai donc décidé de partir un an aux Etats-Unis pour apprendre l'anglais. Je me suis retrouvée dans une famille d'avocats où j'ai découvert le droit. Du coup, je commence cette année des études à la fac de droit sans avoir l'impression d'avoir perdu une année.»

→ **ARTHUR, 19 ANS**

«J'ai raté mon bac cette année. Il y a quelques semaines, j'ai décidé de ne pas retourner au lycée. J'en ai discuté avec mes parents qui ont accepté que je m'inscrive en BTS, à condition que je repasse mon bac en candidat libre l'année prochaine.»

L'enseignement à distance

→ **Eloignement, retard dans les inscriptions ou encore choix personnel : si vous avez choisi d'étudier chez vous, sachez qu'il est encore possible de s'inscrire. Malgré tout, il ne faut pas tarder car certaines filières très prisées affichent d'ores et déjà complet. D'autre part, sachez que si la formation à distance présente de nombreux avantages, elle nécessite de la part de l'étudiant une bonne organisation et une forte motivation pour ne pas décrocher en route.**

www.formasup.education.fr
www.fied-univ.fr
www.cned.fr



Se former à distance nécessite une bonne organisation et une forte motivation.

Quelles études possibles sans le bac ?

→ LE BTS

Le brevet de technicien supérieur est un diplôme qui se prépare en deux ans et qui s'effectue en général dans des lycées ou écoles privées (sous ou hors contrat). Pour y accéder, vous n'avez légalement pas besoin d'avoir le bac. Cependant, la plupart des lycées publics et privés sous contrat l'exigent.

→ PRÉPARER UNE CAPACITÉ EN DROIT OU EN GESTION

Quarante universités en France permettent aux jeunes de plus de 17 ans de préparer une capacité. Ces formations s'étalent sur deux ans. Pour la capacité en droit, l'étudiant peut, en fonction des résultats obtenus, entrer en 1^{re} ou 2^e année de licence de droit, en DUT carrières juridiques ou à l'école de droit notarial. La capacité en gestion permet, elle, de rentrer directement sur le marché du travail comme assistant d'un chef de PME ou comme cadre intermédiaire en entreprise.